

années a changé en fonction de la réalité d'aujourd'hui, que ce soit la technologie, l'organisation de la société ou le rôle et la place des femmes.

Regardez autour de cette Chambre. Regardez le nombre de femmes qui sont parvenues à gagner leurs épaulettes au niveau politique, elles siègent ici.

Une voix: De leur propre initiative.

Mme Finestone: Pas de leur propre initiative, je le dis à ma collègue d'en face, mais grâce au travail d'un grand nombre de femmes comme moi et tant d'autres.

Le Parti libéral a promulgué la Loi sur les droits de la personne et la Charte canadienne des droits et libertés et a chargé une commission royale d'enquête de se pencher sur la question de l'égalité économique. Toutes ces structures sociales s'imposaient; ces structures législatives, ce mandat législatif, ces outils qui traduisent notre volonté d'assurer l'égalité des femmes n'existaient pas lorsque la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a tenu ses premières audiences.

J'ai comparu devant la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au sujet des garderies, des enfants à la clé, puis du rôle du bénévolat, des besoins des bénévoles et de la nécessité de recourir à du travail non rémunéré. Les femmes qui sont ici aujourd'hui ont bénéficié de nombreuses possibilités depuis l'affaire Lavallée et tout au long du développement de l'égalité des femmes.

Les femmes qui viennent dire ici aujourd'hui que nous n'avons pas à nous préoccuper de quoi que ce soit, que les femmes ne sont pas victimes de violence, que notre société n'a pas à s'occuper de cela, que notre ministre de la Justice ne devrait pas s'attaquer à nombre de ces problèmes, comme il le fait si bien, n'ont toujours pas compris que 52 p. 100 de la population canadienne ont besoin qu'on s'occupe de leurs problèmes. Il faut bien, au contraire, s'occuper de toutes ces questions.

J'ai cru qu'il valait la peine d'aborder un certain nombre de points qui ont été soulevés ce matin, en mon absence. Des responsabilités me retenaient ailleurs et je n'ai pas pu revenir à temps. Si j'ai bien compris ce qu'ont dit les députés réformistes concernant l'égalité des femmes et la consolidation de l'organisation fédérale pour les femmes, le gouvernement ne fait pas suffisamment pour promouvoir l'égalité des femmes. Ils nous ont qualifiés de groupe d'intérêt spécial. Ils ont parlé de nous comme d'un groupe particulier.

Très franchement, il se trouve que ce groupe particulier, ce genre féminin, ces femmes, ces épouses, ces mères, ces grands-mères forment 52 p. 100 de la population canadienne et non un groupe d'intérêt spécial. Le lobby des armes à feu constitue un groupe d'intérêt spécial. Les institutions financières représentent un groupe d'intérêt spécial. Mais les femmes ne forment certainement pas un groupe d'intérêt spécial. Elles font partie intégrante de la société canadienne. Il faut s'occuper de leurs préoccupations à la faveur de recherches, d'assemblées publiques, de débats parlementaires.

Les crédits

Si les députés se donnaient la peine de consulter leurs électeurs et électrices, ils découvriraient quelles sont les préoccupations des femmes, celles de leurs maris et celles de leurs enfants. Ils pourraient donner une image plus juste de la société et cesser de s'inquiéter de toutes les bizarreries d'une société juste où, à leur avis, il suffit, semble-t-il, de jeter tout le monde en prison et de détruire les clés.

Ils ont demandé au gouvernement de se retirer du champ des garderies. Bien sûr, les femmes devraient rester à la maison et s'occuper des enfants, mais si toutes les femmes qui travaillent restaient chez elles, plus de 20 p. 100 de la population canadienne vivrait sous le seuil de la pauvreté.

Ils ne veulent pas admettre que les femmes ne travaillent pas seulement parce qu'elles aiment cela ou parce qu'elles ont confiance en elles et veulent travailler, mais parce qu'elles doivent le faire pour éviter à leur famille de vivre dans la pauvreté. Mais n'attendez pas que le Parti réformiste comprenne cela un jour.

• (1540)

Ils ont aussi allégué qu'il n'était pas nécessaire de prendre quelque mesure spéciale que ce soit. Ces mesures spéciales sont nécessaires pour plusieurs raisons et les Canadiennes peuvent avoir l'assurance que nous prendrons des mesures en leur faveur.

[Français]

J'aimerais maintenant parler un peu du projet de fusionnement que je viens de déposer et les démarches que le gouvernement a entreprises sur les trois regroupements qui desservent les intérêts des femmes parce que je pense qu'il est un peu malheureux que cela n'ait pas été bien compris. Peut-être que le parti de l'opposition, le Bloc, n'a pas eu la chance de lire attentivement le document que j'ai déposé et qu'ils n'ont peut-être pas eu le temps de lire ce que j'avais à dire à la Chambre des communes. À cet égard, je voulais porter à leur attention certaines réalités.

Par le truchement d'une recherche en profondeur entreprise par ce gouvernement pour nous assurer que c'est un gouvernement qui regarde les questions fiscales d'un oeil très attentif et qu'avec toutes sortes de nouvelles choses dans notre société, il faut aussi avec le déficit être bien prudent quant à la façon dont on gère notre société. Dans mon mandat sur la situation de la femme, j'ai regardé les trois grandes institutions et ce sont les institutions gouvernementales que je regardais. Cela n'a aucune relation avec le secteur privé et les organisations du secteur privé qui ont leurs problèmes particuliers. C'est un autre problème, ce n'est pas le problème que j'ai traité mais la façon dont j'ai traité leurs problèmes c'est pour m'assurer et c'est pour leur assurer un meilleur fonctionnement, un fonctionnement qui va s'occuper de leurs intérêts de la base jusqu'à la table des ministres, de la table des ministres directement à eux avec des données.

On a constaté qu'auparavant il y avait trois secteurs différents de gestion, trois niveaux différents de duplication, trois différents niveaux de gestion, et c'est pour rationaliser toutes ces ressources, pour concentrer nos efforts et pour renforcer notre capacité de nous faire avancer vers l'égalité que j'avais entrepris cette démarche.

Ce fusionnement créait un guichet unique qui éliminerait la confusion et permettrait un accès plus facile au gouvernement pour tous les regroupements. Cette initiative apporterait aussi un